

CONSEIL MUNICIPAL

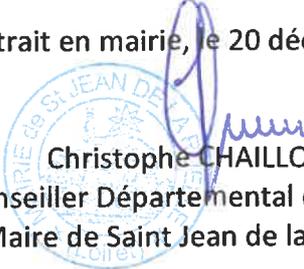
Liste des délibérations examinées lors de la séance du 19 décembre 2022 – 18h45

La séance est ouverte.

Le Maire de Saint Jean de la Ruelle constate suite à l'appel nominal, que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Délibération n°	Objet	Décision
2022-339	Budget principal – exercice 2022 – Décision Modificative n°4.	Approuvée
2022-340	Admission en non-valeur, créances éteintes et régularisation de charges exceptionnelles sur le budget principal - exercice 2022.	Approuvée
2022-341	Budget principal – Provision pour dépréciation des créances.	Approuvée
2022-342	Budget principal – Adoption du budget primitif 2023.	Approuvée
2022-343	Budget annexe camping – Adoption du budget primitif 2023.	Approuvée
2022-344	Budget annexe locations immobilières – Adoption du budget primitif 2023.	Approuvée
2022-345	Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement - ajustements des montants.	Approuvée
2022-346	Subventions de fonctionnement aux associations et organismes publics - exercice 2023.	Approuvée
2022-347	Budget principal et budget annexe camping – Tarification aux usagers 2023.	Approuvée
2022-348	Fiscalité directe locale – Vote des taux 2023.	Approuvée
2022-349	Mise à disposition de personnel du budget principal aux budgets annexes camping et locations immobilières pour l'année 2023.	Approuvée
2022-350	Versement d'une attribution de compensation en investissement à Orléans Métropole.	Approuvée
2022-351	Convention avec l'Education Nationale pour la mise en œuvre du dispositif "petits déjeuners".	Approuvée
2022-352	Participation de la ville au financement des classes de découverte des écoles pour l'année scolaire 2022-2023.	Approuvée
2022-353	Convention Territoriale Globale 2022-2025 entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.	Approuvée
2022-354	ZAC Alleville Nord – Proposition de dénomination de deux voies.	Approuvée
2022-355	Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération orléanaise 2019-2030 – Avis de la commune.	Approuvée
2022-356	Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise Dolto – Accord transactionnel avec l'entreprise ROC.	Approuvée
2022-357	Modification du tableau des effectifs permanents.	Approuvée
2022-358	Recrutement de vacataires pour la formation des ATSEM.	Approuvée

Pour extrait en mairie, le 20 décembre 2022.


Christophe CHAILLOU
Conseiller Départemental du Loiret
Maire de Saint Jean de la Ruelle